**Procès-verbal**

**Assemblée Générale Ordinaire**

**du 3 mai 2022 de l’association sans but lucratif**

**« Mäi Wëllen, Mäi Wee - Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité Lëtzebuerg a.s.b.l.» reconnue d’utilité publique**

L’assemblée générale ordinaire de l’association sans but lucratif reconnue d’utilité publique **« Mäi Wëllen, Mäi Wee - Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité Lëtzebuerg a.s.b.l. »** s’est tenue le 3 mai 2022 à 18:45 heures, au siège social au 1b rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

**Membres effectifs présents :**

Monsieur Jean-Jacques SCHONCKERT, Président ;

Madame Myriam STEPHANY, Vice-Présidente ;

Monsieur Camille GROOS, Secrétaire ;

Monsieur Bob HOCHMUTH, Trésorier ;

Madame Marie-Paule KOHN Membre du Conseil d’Administration ;

Docteur Romain STEIN, Membre du Conseil d’Administration ;

Monsieur Roland KOLBER, Membre effectif ;

Madame Josiane WEILER, Membre effectif.

**Membres effectifs excusés et représentés par procuration :**

Madame Mireille KIES, procuration à Monsieur Roland KOLBER ;

Monsieur Marc GENOT, procuration à Madame Marie-Paule KOHN ;

Madame Monique GIVER-KRECKE, procuration à Monsieur Bob HOCHMUTH.

**Membres effectifs absents :**

Madame Lydie ERR.

**Personne invitée :**

Docteur Julien SAND.

**Présence du bureau :**

Madame Catarina DA SILVA FERREIRA, psychologue ;

Madame Pauline MARCEL, psychologue ;

Madame Olga CARDOSO, agent psycho-social ;

Madame Sally BEFFORT, infirmière bachelière ;

Madame Sophie ROTH-RIVIE, secrétaire comptable ;

Madame Tanja RESCH-EILENBECKER, secrétaire administrative.

1. **Allocution de bienvenue par le Président**

La séance est ouverte par le président Maître Jean-Jacques Schonckert.

Il souhaite la bienvenue à tous les membres présents et les remercie de leur présence. Il souhaite également la bienvenue à tous les membres du personnel, ainsi qu’aux nouvelles collaboratrices du Service d’Ecoute et d’Accompagnement (SEA).

En préambule, Me Schonckert fait le constat que la situation sanitaire n’a pas eu trop d’impact sur les activités et les travaux de MWMW. Il revient sur les deux éléments phares réalisés en 2021 et finalisés début 2022 : le spot de sensibilisation et la brochure pour médecins. Il considère que les choses sont en train d’évoluer d’une façon positive. La « maison de l’euthanasie » reste un projet important à réaliser, et la loi sur l’euthanasie et l’assistance au suicide doit évoluer encore plus.

Enfin, il relève que grâce au soutien de M. Wiwinius, nouveau président de la Commission Nationale de Contrôle et d’Evaluation, la situation actuelle au département du MiSa devrait s’améliorer.

1. **Vérification du quorum**

Sur un total de douze membres effectifs, huit sont présents, trois représentés et un absent. Le quorum étant atteint, l’assemblée peut valablement délibérer sur les points à l’ordre de jour.

1. **Approbation du procès-verbal de l’Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2021**

Le procès-verbal de l’AGO du 22 avril 2021 est approuvé à l’unanimité.

1. **Rapport sur les activités de l’année écoulée par le Secrétaire du Conseil d’Administration, M. Camille Groos**

En introduction, le président rappelle que M. Groos a accepté de reprendre temporairement le poste de secrétaire du CA pendant la durée d’emploi de M. Roland Kolber au SEA pour renfort des équipes. Il les remercie tous les deux d’avoir accepté de remplir ces rôles.

En premier lieu, le secrétaire dresse un bref résumé des activités de l’année passée. Il rappelle que MWMW s’est attachée à remplir ses missions fondamentales, tout en élargissant et diversifiant de plus en plus ses actions. Les axes de travail principaux ont été :

-la sensibilisation du public (au sens large) à la Loi du 16 mars 2009 sur l’Euthanasie ;

-l’amélioration du lien avec les médecins et les professionnels du secteur des soins ;

-l’accompagnement individuel des personnes souhaitant une euthanasie ou une assistance au suicide.

Pour ce faire, l’association a notamment:

* réalisé une interview pour le Lëtzebuerger Journal ;
* organisé 4 soirées cinéma suivies de débats ;
* édité 3 bulletins d’informations ;
* tenu un stand d’information à 2 reprises ;
* commandé la réalisation d’un spot vidéo de sensibilisation ;
* mis en place une médiathèque ;
* obtenu un certificat de conformité pour l’accessibilité de son site internet mwmw.lu.

Le service du SEA, épaulé par les bénévoles du Conseil d’Administration (CA), a rencontré tout au long de l’année différents acteurs de terrain, et parmi ceux-ci on peut citer: PAÏPERLECK, SERVIOR, GERO, MISA, ESCHER BIBSS, OMEGA, CNCE, MEDIATEUR SANTE.

Deux réunions plateformes avec notre ministère de tutelle (le MiFa) ont eu lieu.

En outre, un groupe de travail avec des médecins intéressés a été créé pour débattre de situations complexes en rapport avec la pratique de l’euthanasie.

De plus, sous l’impulsion du CA, la rédaction d’une nouvelle brochure destinée aux médecins a été entamée. Elle servira de « guide » de référence pour la réalisation d’une euthanasie ou assistance au suicide selon les pratiques règlementaires.

Enfin, le secrétaire mentionne qu’en 2021, en résultat de toutes ces actions de communication, l’association a enregistré une cinquantaine de nouveaux membres adhérents (55% de femmes et 45% d’hommes en moyenne).

En second lieu, le secrétaire fait un rapide récapitulatif des postes conventionnés en 2021:

* 1. **Secrétariat**

- Une secrétaire administrative, 0,5 ETP soit 20heures / semaine (Mme KOSMALA jusqu’au 15/11/2021) ;

- Une secrétaire comptable, 0,5 ETP soit 20heures / semaine (Mme RIVIE-ROTH).

* 1. **SEA (**Service d’Ecoute et d’Accompagnement)

- Une éducatrice graduée, Chargée de Direction du SEA, 1 ETP (Mme JOSSELIN) ;

- Une psychologue diplômée, 0,5 ETP soit 20h/ semaine (Mme VINANDY jusqu’au 30/11/2021).

Pour le remplacement de la Chargée de Direction pendant son congé maternité puis son congé parental: Un agent-psycho-social à durée déterminée, Membre du SEA, 1 ETP (Mme ZIMOCH jusqu’au 13/05/2021) puis / ½ ETP (Mme CARDOSO depuis le 01/06/2021).

* 1. **Bénévoles**

Une bénévole, assistant le secrétariat dans certaines tâches administratives, Mme Monique GIVER.

Le secrétaire conclut son rapport en mentionnant qu’une augmentation des demandes d’écoute en lien avec des problèmes psychiques dus au contexte anxiogène a été constatée en 2021, que la difficulté reste de mise quant au lieu pour pratiquer une euthanasie, et enfin que l’association se développant, elle projette d’agrandir ses locaux en 2022.

Il recommande d’augmenter les actions de sensibilisation et d’institutionnaliser davantage le groupe d’échange interprofessionnel.

1. **Rapport financier au 31 décembre 2021 par le trésorier du Conseil d’Administration, M. Bob Hochmuth**

M. Bob Hochmuth présente le bilan et le compte de Pertes et Profits pour 2021.

L’association dégage pour l’exercice 2021 un excédent de 8 610,52 EUR, soit 7 600 EUR de moins qu’en 2020.

Cela est essentiellement dû à une stabilité des recettes et à une augmentation sensible des charges externes (frais d’annonces de recrutement et frais de changement de prestataire informatique).

Le budget alloué cette année par le Ministère de la Famille nous a permis de financer – outre les frais de location de bureaux et de conférences/brochures – 1 poste de responsable du Service d’Ecoute et d’Accompagnement, ½ poste de psychologue et 1 poste de secrétaire administrative et comptable, partagé entre 2 mi-temps.

Au 31.12.2021, le total bilantaire se monte à 97 328,64 EUR et les fonds propres culminent à 80 334,58 EUR, après report du résultat de 2021 dans les capitaux propres.

L’Assemblée accepte à l’unanimité le bilan financier et le compte de Pertes et Profits au 31 décembre 2021.

1. **Rapport des reviseurs de caisse de Mme Caroline Torno et M. Armand Hamling**

Les réviseurs de caisse se sont réunis en date du 11 avril 2022 et ont approuvé la régularité des comptes de l’association. Leur rapport est joint au présent procès-verbal.

1. **Décharge au Conseil :**

L’Assemblée, à l’unanimité, donne décharge et quitus aux membres du Conseil d’Administration.

1. **Vote du budget de l’exercice 2022 :**

M. Bob Hochmuth présente le budget pour 2022.

Malgré les dépenses liées à la situation sanitaire par le Gouvernement, le budget alloué pour l’année 2022 par le MIFA se voit renforcé par l’octroi d’un demi-poste de psychologue en plus pour le SEA. Ainsi les Produits et Charges sont estimés à 373.000 EUR.

Pour 2022, il est aussi prévu de financer par fonds propres le solde du clip vidéo de sensibilisation ainsi que sa diffusion, pour un montant d’environ 20.000 EUR. Dans cette logique, une augmentation substantielle des frais de conférences et de communication est envisagée, d’autant plus que la pandémie semble derrière nous, laissant présager le retour plus régulier d’évènements en présentiel et projections cinéma.

Enfin, en 2022, il est prévu également de financer par fonds propres le renouvellement partiel du parc informatique, ainsi que la location d’un bureau supplémentaire, pour permettre à l’équipe grandissante du SEA de travailler sereinement et dans la plus grande confidentialité pour les usagers.

L’Assemblée vote à l’unanimité le budget 2022.

1. **Élection des Réviseurs de caisse pour l’exercice 2022**

Il est proposé de reconduire pour un exercice supplémentaire les réviseurs actuels, ce qui est approuvé à l’unanimité par l’Assemblée.

1. **Élection de membres du Conseil d’Administration / membres effectifs**

**Un nouveau membre effectif:**

Sur proposition de l’Assemblée Générale, la candidature du Docteur Julien SAND comme membre effectif de l’association (membre adhérent avec droit de vote à l’AG) est acceptée à l’unanimité.

**Un nouveau membre du Conseil d’Administration:**

Dans une logique de continuité, et après s’être présenté en 2021 pour assister en tant que membre avec voix consultative, le Docteur Julien SAND pose sa candidature pour devenir membre de l’asbl aux réunions du Conseil d’Administration.

Les membres présents acceptent à l’unanimité la candidature du Docteur SAND en tant que membre du Conseil d’Administration.

**La démission temporaire d’un membre du Conseil d’Administration:**

Par ailleurs et comme déjà mentionné au point 4, le président rappelle ici que M. GROOS a temporairement remplacé M. KOLBER au poste du secrétaire du CA, pendant l’emploi à durée déterminée qu’occupe M. KOLBER en tant que psychologue à mi-temps de février à fin mai 2022, afin de stabiliser le Service d’Ecoute et d’Accompagnement.

Ainsi, pour une parfaite transparence, l’association étant reconnue d’utilité publique, M. Kolber a dû démissionner du Conseil d’Administration et les changements nécessaires auprès du RCS ont été effectués en bonne et due forme et en temps utile.

L’Assemblée prend acte de ce transfert momentané de compétences.

1. **Fixation du montant de la cotisation pour l’exercice 2022**

Le montant de la cotisation reste à 15 EUR par an et est approuvé à l’unanimité par l’assemblée.

1. **Divers**

M. Roland Kolber présente le projet « Maison de l’euthanasie », pour lequel il a préparé un dossier avec les détails et un budget. Le président remercie M. Kolber pour ce travail.

M. Hochmuth explique à l’assemblée que le Ministère de la Famille nous invite à abolir le système de cotisations pour les membres de MWMW et de se contenter de la perception de dons, au motif que MWMW est une association reconnue d’utilité publique à qui est versée une subvention importante par le MiFa. Cette suggestion du MiFa est actée par l’Assemblée.

1. **Conclusion et remerciements par Me. Jean-Jacques Schonckert**

Le président précise que l’AG du 3 mai 2022 est la 34e assemblée de MWMW depuis sa fondation, et que l’association est plus dynamique que jamais, avec beaucoup d’objectifs et projets à venir.

Puis il remercie les membres de l’Assemblée, ainsi que les membres du personnel pour leur présence et leur travail, et il remercie particulièrement Mme Olga Cardoso, qui quittera l’association le 13 mai prochain, pour un nouveau défi.

Plus rien n’étant inscrit à l’ordre du jour et plus personne n’ayant rien à rajouter, le président clôture la séance à 20h30.